

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2024 DAC 452 Subventions à quatre structures organisant des actions en lien avec le secteur littéraire et signature d'une convention : Le Petit Ney, Les carnets du passage, Les mille-feuilles, L'Autre livre (11.500 euros)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en matière de diversité littéraire, je vous propose d'allouer notre aide, par le présent projet, à trois associations proposant des manifestations ou activités littéraires :

- 6.000 euros à l'association le Petit Ney et signature d'une convention.

Créée en 1994, par un groupe d'habitants d'un quartier enclavé aux portes de Paris entre le boulevard des Maréchaux et le périphérique, l'association publiait un journal mensuel, baptisé Le Petit Ney, qui avait pour vocation de tisser des liens entre les habitants du quartier et de relayer la diversité des initiatives qui y voyaient le jour. En 1995, suite au classement du quartier en zone prioritaire de la politique de la ville, l'association a pris la décision d'ouvrir un lieu culturel qui soit aussi un espace d'expression, de rencontres et de projets. Cela a abouti à l'ouverture d'un café restaurant associatif au 10 avenue de la Porte Montmartre, en mars 1999, où sont développés quatre pôles d'activités : livres (ateliers de lecture, d'écriture, soirées contes), jeux (espace ludothèque, fêtes du jeu, soirées jeux mensuelles), vie de quartier (ateliers stylisme ou cuisine, journal, restauration et café, diverses manifestations) et programmation culturelle de proximité (soirées, contacts avec les artistes, production théâtrale).

En 2023, Le Petit Ney a proposé une programmation culturelle mêlant acteurs professionnels et acteurs des pratiques amateurs issus du quartier. Une dizaine de soirées contes, des ateliers slams et les après-midi du café chantant ont rythmé la vie du quartier de la Porte Montmartre.

En 2024, Le Petit Ney poursuit son projet d'espace culturel de proximité en proposant des actions de médiation culturelle et des sorties familiales en partenariat avec différents théâtres franciliens, avec des tarifs négociés. La programmation culturelle du café restaurant associatif est variée avec à la carte des soirées contes, des ateliers slams, du théâtre, des projections ou encore des expositions.

Étant donné l'intérêt parisien que présente ce projet, je vous propose d'attribuer une subvention de 6.000 euros à l'association Le Petit Ney pour le projet Espace culturel de proximité.

- 2.000 euros à l'association Carnets du passage

L'association les Carnets du passage a pour objet de favoriser l'accès à l'écriture et à la lecture pour tous les publics. Elle propose la mise en place d'ateliers d'écriture avec les bibliothèques. La diversité des œuvres utilisées permet à la fois de découvrir des œuvres de toutes époques et styles et à l'écrivain de trouver sa voix propre.

Le projet s'appuie sur l'expérience positive d'ateliers déjà mis en place dans huit bibliothèques, il prévoit : la construction d'un programme d'ateliers en lien avec les orientations de plusieurs bibliothèques de Paris, des ateliers d'écriture trimestriels avec une thématique adaptée à chaque établissement, puis de réaliser un recueil de textes. Les ateliers sont ouverts à tous et gratuits.

- 1.000 euros à l'association Les mille-feuilles

L'association Les mille-feuilles a pour objet de soutenir la lecture et la librairie indépendante dans le but de favoriser son accès à un large public. L'association organise régulièrement des rencontres littéraires publiques ouvertes à tous dans des restaurants dans le but de promouvoir la parole des auteurs, les échanges autour des ouvrages dans un cadre convivial.

- 2.500 euros à l'association l'Autre Livre.

L'Autre Livre est une association internationale d'éditeurs indépendants qui défend la pluralité et la diversité du livre face à la concentration croissante qui existe dans les domaines de la distribution et de la diffusion. L'Autre livre organise tous les ans des manifestations destinées à promouvoir et soutenir l'édition indépendante. Chaque hiver en novembre, elle organise ainsi le Salon International de l'Autre Livre. Ce salon,

qui propose l'entrée gratuite, rassemble près de 170 éditeurs, 400 auteurs et un public de plus en plus nombreux chaque année (6 000 visiteurs environ sur les 3 jours).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à signer la convention annuelle d'objectifs avec Le Petit Ney jointe en annexe à cette délibération.

La Maire de Paris